Local Océan opération

LOCAL

PC

Construction d'une ferme aquacole 23 quai de l'Europe **LE PORTEL 62 480**



correspondant: Alain Treuer **ASSISTANT À LA MAITRISE D'OUVRAGE**

UPSIDE PARTNERS AMO

MAÎTRISE D'ŒUVRE

MOA

ARC

ENT

UPSIDE PARTNERS

3, Rue de Téhéran I 75008 Paris

atreuer@localoceanfarms.com

akalukin@upsidepartners.fr

294 route de Saint-Omer 62 280 Saint-Martin-Boulogne

LOCAL OCEAN

France

ARCHITECTE

ENTREPRISE GÉNÉRALE

correspondant: Romain Bouchier **SOGEA CARONI**

Rudy Ricciotti

correspondant:

Alexandre Kalukin

r.bouchier@rudyricciotti.com

17, bd Victor Hugo - 83150 Bandol

106 Quai de Boulogne - CS 60164 59053 Roubaix Cedex

Tel: 04 94 29 21 76

Tel: 04 94 29 52 61

Tel: 03 20 99 79 39

Tel: 07 78 13 26 86

ORGANES DE CONTRÔLE

BCT

BUREAU DE CONTRÔLE **APAVE**

correspondant: Xavier Plaetevoet xavier.plaetevoet@apave.com

Tel: 03 20 42 76 10

NOTA BENE

Les plans fournis ne peuvent en aucun cas servir de plans d'exécution pour la réalisation des ouvrages concernés
Les limites de propriété sont sous la responsabilité du géomètre de l'opération

date de diffusion : 01 Avril 2022

PC15

Notice précisant l'activité économique qui doit être exercée dans le bâtiment

RUDY Signature numérique de RUDY RICCIOTTI RICCIOTTI Date: 2022.03.31 17:40:27 +02'00'

émetteur	phase	lot	type	niveau	zone	chrono	indice
RR	PC	ARC	PE				

La présente notice est établie à partir des renseignements fournis par le Maître d'Ouvrage (MOA).

/endredi 1^{er} Avril 2022

La surexploitation, le réchauffement des eaux et la pêche non réglementée menacent la durabilité des océans et mettent en danger la sécurité alimentaire mondiale. Les deux tiers des stocks de poissons sauvages sont pleinement exploités tandis qu'un tiers est surexploité.

Fort de ce constat, LOCAL OCEAN France, souhaiterait développer l'élevage de saumons sur le territoire national afin de répondre à la demande croissante des français métropolitains.

Engagée dans les défis mondiaux de l'approvisionnement alimentaire de haute qualité avec des méthodes durables et renouvelables, LOF est une entreprise spécialisée dans l'élevage de saumons atlantiques. Son approche de l'aquaculture offre une solution dont le but est de protéger les eaux en mettant le « process de production » au centre d'une conception durable.

LOCAL OCEAN FRANCE a fait le choix de développer l'élevage de saumons en ferme hors-sol au moyen d'une technologie dite RAS : Recirculating Aquaculture system (Système aquacole en recirculation). Cette technologie vise à recycler l'eau utilisée afin de maîtriser les rejets d'effluents dans l'environnement.

Le renouvellement de l'eau des bassins ainsi que le refroidissement seront effectués via des prélèvements en eau de mer dans la Manche, permettant d'éviter d'augmenter la pression sur la ressource en eau souterraine du territoire. Les eaux usées industrielles (hormis eaux industrielles issues de l'activité de transformation du saumon) seront rejetées après traitement dans la mer.

Les saumons ont un cycle de vie spécifique : de la ponte des œufs jusqu'à la maturité, les saumons vivent en eau douce puis rejoignent la mer.

Afin de reproduire en captivité les conditions les plus proches de l'état naturel et dans le respect des étapes de croissance des poissons, une partie de l'eau de mer prélevée pour la ferme aquacole sera donc désalinisée afin d'alimenter les bassins comportant les jeunes saumons. Les animaux poursuivront leur maturité ensuite dans des bassins d'eau de mer.

Arrivés au niveau de croissance souhaité, les saumons seront purgés et transformés afin de les rendre propres à la consommation humaine (abattage, préparation par retrait des éléments non commercialisables et stockage en température contrôlée).

Ils seront ensuite livrés aux marchés locaux par voie terrestre.

La transformation du saumon sera réalisée uniquement en semaine (et hors jours fériés), du lundi au vendredi de 6 h à 16 h. La quantité moyenne maximale transformée sera d'un peu plus d'une trentaine de tonnes par jour, sauf en périodes de fêtes, où des pics de 70 tonnes par jour pourront être atteints.

LOF intègrera les hangars HD6 et HD7 dans ses limites ICPE afin d'exploiter une partie du hangar HD6. L'autre partie disponible de ce hangar sera louée aux sociétés locataires actuelles. Le hangar HD7 ne sera pas exploité (cessation d'activité par l'exploitant administratif actuel (Société d'Exploitation des Ports du Détroit – SEPD) avec transfert d'exploitant). LOF sera donc l'exploitant administratif du hangar HD6. Les sociétés locataires devront respecter les prescriptions applicables au hangar et ne seront pas considérées comme des tiers

Le projet de ferme aquacole permettra la création de 70 emplois.

Vendredi 1^{er} Avril 2022 2